



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 15 mars 2021, à l'adoption du règlement suivant :

- 291-2021 intitulé : *Règlement aux fins de décréter des travaux de construction et de réfection d'infrastructures municipales et pourvoyant au paiement de ces travaux au moyen d'un emprunt de 15 084 612 \$ et d'abroger le règlement no 255-2019 traitant du même sujet.*

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 11 juin 2021.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 14 juin 2021.

Marie-Josée Charron, greffière